



BAREME D'HONORAIRES PROPRIÉTÉS-PRIVÉES.COM Isabelle Ravisse Concession Côte D'Opale au 23/06/2023

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

---

#### Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur ou Vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien

(Option uniquement charge Vendeur pour les mandats Succès)

- |                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| - De 1 à 50 000 € : 5000 €         | - De 50 001 € à 149 999 : 7500 €    |
| - De 150 000 € à 299 999 € : 5 %   | - De 300 000 € à 399 999 € : 4,75 % |
| - De 400 000 € à 599 999 € : 4,3 % | - Au delà de 600 000 € : 4 %        |

---

#### Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le prix net vendeur du bien

Vente de biens immobiliers pour projets professionnels, exemple : EHPAD, maison de retraite, centre associatif ou autres, projet pour lotissement, promotion

Honoraires HT : 5% avec un minimum de 10 000 € HT

Vente de fonds de commerce, murs commerciaux, bureaux, entrepôts – Cession de bail :

Honoraires HT : 6,50% avec un minimum de 7 500 € HT

---

#### Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

---

#### Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien

Honoraires HT : 6 % (si le vendeur est assujéti à la MSA)

---

#### Location

A la charge du locataire : 8€/m2 hab comprennent :

la visite du bien, la constitution du dossier, la rédaction du bail

A la charge du propriétaire : 8€/m2 hab comprennent :

la visite du bien, la constitution du dossier, la rédaction du bail

Notre agence ne facture pas de frais d'entremise et de négociation de la mise en location

Etat des Lieux : 3€/m2 hab

A noter que notre agence ne réalise pas les états des lieux

Nous vous conseillons de vous rapprocher d'un huissier de justice

Baux à usage de stationnement : forfait de 100 ttc par parties (propriétaires et locataires)

Location locaux commerciaux et industriels : 10 % du montant total des loyers annuel avec un minimum de 1000 euros hors taxe (incluant la visite, état des lieux et rédaction du bail.

Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 21/06/2023 de la Sarl OD IMMO, gérant Olivier DURAND concessionnaire Propriétés-Privées, carte CCI n°CPI62032018000025997, Médiateur MEDIMMOCONSO Article L 611-1 et suivants et R612-1 et suivants du code de la consommation. SARL O.D. Immo concession Propriétés-Privées.com, au capital de 7.500€, dont le siège social est situé à Wimereux (62930), 19bis rue Carnot, représentée par Olivier Durand - 06.76.60.83.77 ou o.durand@proprietes-privées.com, immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 502 943 962 - TVA n°FR02.502.943.962. RCP AXA France IARD police n°00000037388590. La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission

La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.